



FICHE DE PRÉSENTATION

L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

DANS LE SECTEUR SANITAIRE

” Reconnaitre votre valeur, développer vos compétences

*Vous avez choisi
de faire un premier pas
vers **l'excellence***

nous vous accompagnons
dans cette démarche

Acuria Compétences

Cabinet de conseil
multidisciplinaire



NOTRE MISSION

Assurer une montée en compétence durable, en mettant l'accent sur l'excellence, l'innovation et la performance.

Acuria Compétences est un cabinet de conseil multi-spécialiste dédié à accompagner les entreprises des secteurs sanitaire, social, industrie et tertiaire.



Précision et rigueur
de nos processus



Impartialité
et **indépendance**



Transparence
de nos prestations



Bienveillance et
approche humaine



Qualification du personnel
impliqué dans la formation



Respect de
la confidentialité

Assurés tout au long de la démarche

L'audit environnemental

Audit ISO 14001

► Audit environnemental

L'audit environnemental est une pratique utilisée en vue d'identifier et de contrôler les actions prises, en lien avec l'environnement.

Il a pour but de vérifier la conformité réglementaire des pratiques d'un établissement, entreprise ou organisme, dans le domaine environnemental.

► La norme ISO 14001

La norme ISO 14001 est la norme de référence en matière d'environnement.

Elle est basée sur l'étude des enjeux environnementaux, sur l'amélioration de la performance globale ainsi que sur la contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

► Le système de management de l'environnement

Le système de management de l'environnement (SME) est un outil, introduit par la norme ISO 14001, qui permet de prendre en compte, réduire, et maîtriser les impacts en matière d'environnement, d'un établissement, organisme ou entreprise.



La transition écologique en secteur sanitaire

Cadre réglementaire

Les 7 axes déterminés

1. Bâtiments et maîtrise de l'Énergie
2. Achats durables
3. Soins écoresponsables
4. Déchets du secteur
5. Formation et recherche en transformation
6. Mobilités durables
7. Impacts environnementaux

Cadre juridique

Ce que dit la loi

- Les établissements doivent inclure des **objectifs** pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans leur projet d'établissement

Pour qui ?

- Tous les établissements publics et privés de santé

Calendrier

- Ce volet Eco-responsable doit être mis à jour tous les 5 ans



Le CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

Article L6143-2 :

« Le projet d'établissement comprend **un volet éco-responsable** qui définit des **objectifs** et une **trajectoire** afin de **réduire le bilan carbone de l'établissement**. »

Le dispositif **EMAS**

Systeme de management et d'audit environnemental

Définition

Le système de management et audit environnemental est défini comme étant une **certification européenne** qui permet à tout type d'organisation **de faire reconnaître sa démarche de responsabilité environnementale**.

Cette nouvelle politique reste une démarche volontaire.

Les fondements

3 forces fondamentales :

- Performance
- Crédibilité
- Transparence

3 Domaines :

- La gestion des impacts significatifs
- Adoption d'une démarche de progrès
- Des actions de communication sur les résultats atteints

6 indicateurs :

1. L'efficacité énergétique
2. La production de déchets
3. L'utilisation rationnelle des matières
4. La biodiversité
5. La consommation d'eau
6. Les émissions atmosphériques

Les atouts

- Vers une amélioration des performances environnementales et financières
- L'optimisation de la gestion de votre image par l'adoption d'un dispositif crédible et transparent
- Un personnel impliqué et motivé par des enjeux actuels et porteurs de sens
- Acquérir une conformité face à certains critères internes et externes

Les objectifs

De l'accompagnement à l'audit environnemental :

01. Comprendre le contexte et l'importance de la mise en place d'une politique environnementale
02. Être capable de mettre en place des stratégies en vue de réduire votre empreinte environnementale
03. Maîtriser et réduire l'impact environnemental lié à votre activité
04. Maîtriser les indicateurs de suivi déterminés pour s'assurer d'une démarche pérenne

De la prestation :

01. Bénéficier d'une expertise technique face à la complexité du cadre réglementaire mobilisé par les enjeux environnementaux
02. Valoriser la vision, les missions et les valeurs de votre entreprise
03. Structurer une approche sur mesure permettant une transformation adaptée aux activités de votre entreprise
04. Fédérer les équipes autour d'un projet porteur de sens, facilitant la conduite du changement
05. Intégrer les attendus des différentes évaluations

Notre *méthodologie*



Chez Acuria Compétences, nous vous accompagnons pas à pas avec une démarche participative, structurée et personnalisée, dans le respect du cadre légal et des réalités de terrain.

Notre approche est centrée sur :

- > L'intelligence collective
- > La co-construction
- > L'efficiency opérationnelle

Les étapes de l'audit

1. Préparation de l'audit

- Définir l'objectif et du périmètre de l'audit
- Lister les parties prenantes affectées par l'audit
- Identifier les enjeux internes et externes

2. Analyse de l'activité de l'entreprise

- Collecte des informations via différentes méthodes
- Hiérarchiser les informations en fonction de leurs impacts sur les enjeux environnementaux
- Définir des axes stratégiques, des priorités d'action, des indicateurs de suivi

3. Mise en œuvre

- Élaborer une feuille de route en fonction des axes stratégiques identifiés
- Mesurer et optimiser grâce à l'identification d'indicateurs clés

4. Appropriation

- Organiser une phase d'échanges avec l'ensemble des acteurs mobilisés ou affectés par l'audit
- Conseils pour la mise en place, la diffusion des points d'amélioration



*Pourquoi choisir **Acuria Compétences** ?*



Vision neutre et externe permettant d'identifier les opportunités et axes d'amélioration



Expertise spécifique à chaque secteur d'activité



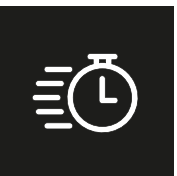
Accompagnement personnalisé



Supports et outils fournis : frames, outils d'animation, livrables opérationnels



Un interlocuteur dédié et unique



Réponse sous 48 heures

Vous avez un projet à construire ou renouveler ?
Contactez-nous pour un devis personnalisé



contact@acuria-competences.com



03.65.67.32.42



289 rue du Faubourg des Postes 59000 Lille

www.groupe-acuria.com